

# Chronologie des médias : Canal+ principale victime du projet du CNC

**Le 14 juin, le CNC a adressé aux professionnels un projet de nouvel accord sur la chronologie des médias. La vidéo et la VoD voient leur positionnement inchangé. Canal+ et les services de SVoD devront conclure des accords avec les organisations professionnelles du cinéma pour bénéficier, respectivement, d'une fenêtre avancée par rapport au « standard » de 8 mois, et pour se situer à 12 plutôt que 14 mois. Les chaînes gratuites préservent leur place en termes de délai d'ouverture de leur fenêtre et de durée d'exclusivité.**

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter